

REFERENCES

Cde client : BON POUR ACCORD DU DEVIS
Devis : DRR20-02379 révision 1
Reçu Rouen, le 26/03/20
Demandeur:
ClientID: COUCHES HYPOALLERGENIQUE LOVE&GREEN TAILLE4
Description:
Nature: COUCHE BEBE
Commentaire:

LOVE & GREEN
 147 AVENUE PAUL DOUMER

92500 RUEIL MALMAISON
 FRANCE

Rouen, le 15 juin 2020

RAPPORT D'ESSAI
RNR20-08732.001

Page 1 / 3

Photo de l'échantillon :



(1) Essai sous traité dans un laboratoire SGS

(2) Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

(1)(2) Rapport d'essai disponible sur demande

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Document.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.

A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) es(sont) dit être extrait(s).

INFORMATIONS CLIENT RELATIVES A L'ECHANTILLON

Gencod / Code barre : 3700668700140
Lot : SBD1 18:09 2020.02.14

Paramètres	Unités	Résultats
Composés organiques volatils		
(HSGCMS)		
Dichloromethane	µg/kg	<700
Trans 1,2-dichloroethene	µg/kg	<30
1,1-dichloroethane	µg/kg	<30
Bromochloromethane	µg/kg	<30
Chloroforme	µg/kg	<6
2,2-dichloropropane	µg/kg	<6
1,2-dichloroethane	µg/kg	<30
1,1,1-trichloroethane	µg/kg	<1,5
1,1-dichloropropene	µg/kg	<6
Benzene	µg/kg	<6
Tetrachloromethane (CCL4)	µg/kg	<1,5
1,2-dichloropropane	µg/kg	<30
Bromodichloromethane	µg/kg	<7,5
Trichloroethylene	µg/kg	<1,5
1,1,2-trichloroethane	µg/kg	<15
Toluene	µg/kg	<30
1,3-dichloropropane	µg/kg	<30
Dibromochloromethane	µg/kg	<10
1,2-dibromoethane	µg/kg	<30
Tetrachloroethylene	µg/kg	<3
1,1,1,2-tetrachloroethane	µg/kg	<6
Chlorobenzene	µg/kg	<6
Ethylbenzene	µg/kg	<50
m,p xylenes	µg/kg	<40
Bromoforme	µg/kg	<4
Styrène	µg/kg	<6
o-xylene	µg/kg	<10
1,1,2,2-tetrachloroethane	µg/kg	<6
1,2,3-trichloropropane	µg/kg	<6
Isopropylbenzene	µg/kg	<6
Bromobenzene	µg/kg	<6
2-chlorotoluene	µg/kg	<6
n-butylbenzene	µg/kg	<6
n-propylbenzene	µg/kg	<6
4-chlorotoluene	µg/kg	<6
1,3,5-trimethylbenzene	µg/kg	<6
Tert butyl benzene	µg/kg	<6

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/fr/terms-and-conditions/terms-and-conditions.aspx>.
Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.
Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.
A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent uniquement à l(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.
ATTENTION : l(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent al(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est(sont) dit être extrait(s).

Paramètres	Unités	Résultats
Composés organiques volatils		
(HSGCMS)		
1,2,4-triméthylbenzène	µg/kg	<6
1,3-dichlorobenzène	µg/kg	<6
1,4-dichlorobenzène	µg/kg	<6
Sec butyl benzène	µg/kg	<6
P-isopropyltoluène	µg/kg	<6
1,2-dichlorobenzène	µg/kg	<6
Hexachlorobutadiène	µg/kg	<6
Dibromométhane	µg/kg	<6

Remarques :

Les analyses ont été réalisées sur le simulant selon le protocole d'extraction indiqué sur le rapport de l'ANSES.

Poids de la couche : 32.4413g

Volume de simulant : 600 ml.

Il n'a pas été détecté des composés organo-volatils au-delà des limites de quantification.

Résultats validés électroniquement par

Maimiti BONNEL
Responsable Prestation Client

Tel : 0676303692

Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025



Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-and-Conditions.aspx>. Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société. Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi. A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client. ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est ont été extraite(s).

REFERENCES

Cde client : BON POUR ACCORD DU DEVIS
 Devis : DRC20-01419 révision 1
 Reçu Rouen, le 26/03/20
 Demandeur :
 ClientID: COUCHES HYPOALLERGENIQUES LOVE&GREEN T4
 Description:
 Nature: COUCHE BEBE
 Commentaire:

LOVE & GREEN
 147 AVENUE PAUL DOUMER

92500 RUEIL MALMAISON
 FRANCE

Rouen, le 23 juin 2020

RAPPORT D'ESSAI
RNC20-03578.001
 Révision 1

Page 1 / 7

Ce document annule et remplace le document de même numéro émis antérieurement. Celui-ci doit être détruit ou retourné au laboratoire.

Photo de l'échantillon :



(1) Essai sous traité dans un laboratoire SGS

(2) Essai sous traité dans un laboratoire partenaire.

(1)(2) Rapport d'essai disponible sur demande

Les abréviations ME ou MO citées dans le champ « paramètres » du présent rapport, signifient « Méthode interne » (adaptation du texte de référence si cité après).

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-e-Documents.aspx>.

Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.

Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi. A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.

ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont dit être extrait(s).

Ce document annule et remplace le document de même numéro émis antérieurement. Celui-ci doit être détruit ou retourné au laboratoire.

INFORMATIONS CLIENT RELATIVES A L'ECHANTILLON

Gencod / Code barre : 3700668700140
Lot : SBD1 18:09 2020.02.14

Paramètres	Unités	Résultats
Pesticides POP et Oeko-TEX Standard 100 en GC-MS-MS		
(GCMSMS)		
Aldrine (CAS 309-00-2)	mg/kg	<1,5
Azinophosethyl (CAS 2642-71-9)	mg/kg	<1,5
Azinophosméthyl (CAS 86-50-0)	mg/kg	<1,5
Bromophosethyl (CAS 4824-78-6)	mg/kg	<1,5
Captafol (CAS 2425-06-1)	mg/kg	<25
Carbaryl (CAS 63-25-2)	mg/kg	<1,5
CHB_26	mg/kg	<0,5
CHB_50	mg/kg	<0,5
CHB_62	mg/kg	<0,5
Chlorbenzilate (CAS 510-15-6)	mg/kg	<1,5
Chlordane - Cis & Trans (CAS 57-74-9)	mg/kg	<1,5
Chlordiméform (CAS 6164-98-3)	mg/kg	<1,5
Chlorfenvinphos (CAS 470-90-6)	mg/kg	<1,5
Coumaphos (CAS 56-72-4)	mg/kg	<1,5
Cyfluthrine (CAS 68359-37-5)	mg/kg	<1,5
Cyhalothrine (CAS 91465-08-6)	mg/kg	<1,5
Cypermethrine (CAS 52315-07-8)	mg/kg	<1,5
DDD (CAS 53-19-0, 72-54-8)	mg/kg	<1,5
DDE (CAS 3424-82-6, 72-55-9)	mg/kg	<1,5
DDT (CAS 50-29-3, 789-02-6)	mg/kg	<1,5
DEF (CAS 78-48-8)	mg/kg	<1,5
Deltamethrine (CAS 52918-63-5)	mg/kg	<1,5
Diazinon (CAS 333-41-5)	mg/kg	<1,5
Dicrotophos (CAS 141-66-2)	mg/kg	<1,5
Dieldrine (CAS 60-57-1)	mg/kg	<1,5
Dimethoate (CAS 60-51-5)	mg/kg	<1,5
Endosulfan alpha (CAS 959-98-8)	mg/kg	<1,5
Endosulfan beta (CAS 33213-65-9)	mg/kg	<1,5
Endrine (CAS 72-20-8)	mg/kg	<1,5
Esfenvalérate/Fenvalérate (CAS 66230-04-4/51630-58-1)	mg/kg	<1,5
Fenvalérate (CAS 51630-58-1)	mg/kg	<1,5
Heptachlor (CAS 76-44-8)	mg/kg	<1,5
Heptachloro-exo-epoxide (CAS 1024-57-3)	mg/kg	<1,5
Hexachlorcyclohexane alpha (CAS 319-84-6)	mg/kg	<1,5
Hexachlorcyclohexane beta (CAS 319-88-7)	mg/kg	<1,5
Hexachlorcyclohexane delta (CAS 319-86-8)	mg/kg	<1,5

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/Terms-and-Conditions/Terms-et-Document.aspx>.
Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.
Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.
A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.
ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

Ce document annule et remplace le document de même numéro émis antérieurement. Celui-ci doit être détruit ou retourné au laboratoire.

Paramètres	Unités	Résultats
Pesticides POP et Oeko-TEX Standard 100 en GC-MS-MS		
(GCMSMS)		
Hexachlorobenzene (CAS 118-74-1)	mg/kg	<1,5
Isodrine (CAS 465-73-6)	mg/kg	<1,5
Lindane (CAS 58-89-9)	mg/kg	<1,5
Malathion (CAS 121-75-5)	mg/kg	<1,5
Metamidophos (CAS 10265-92-6)	mg/kg	<1,5
Methoxychlor (CAS 72-43-5)	mg/kg	<1,5
Mirex (CAS 2385-85-5)	mg/kg	<1,5
Monocrotophos (CAS 6923-22-4)	mg/kg	<1,5
Parathion (CAS 56-38-2)	mg/kg	<1,5
Parathion méthyl (CAS 298-00-0)	mg/kg	<1,5
Perthane (CAS 72-56-0)	mg/kg	<1,5
Phosdrin/Mevinphos (CAS 7786-34-7)	mg/kg	<1,5
Profenophos (CAS 41198-08-7)	mg/kg	<1,5
Propethamphos (CAS 31218-83-4)	mg/kg	<1,5
Quinalphos (CAS 8001-50-1)	mg/kg	<1,5
Telodrine (CAS 297-78-9)	mg/kg	<1,5
Toxaphen/Strobane - Sum of congeners CHB 26, 50 et 62	mg/kg	<1,5
Trifluralin (CAS 1582-09-8)	mg/kg	<1,5
Liste pesticides Oeko-TEX Standard 100 en LC-MS-MS		
(LCMSMS)		
Acetamipride (CAS 135410-20-7; 160430-64-8)	µg/kg	<1500
Aldicarbe (CAS 116-06-3)	µg/kg	<1500
Carbendazime (CAS 10605-21-7)	µg/kg	<1500
Clothianidine (CAS 210880-92-5)	µg/kg	<1500
Ethiofencarbe (CAS 29973-13-5)	µg/kg	<1500
Imidachlopride (CAS 105827-78-9; 138261-41-3)	µg/kg	<1500
Mécarbame (CAS 2595-54-2)	µg/kg	<1500
Méthiocarbe (CAS 2032-65-7)	µg/kg	<1500
Phosphamidone (CAS 13171-21-6)	µg/kg	<1500
Pirimicarbe (CAS 23103-98-2)	µg/kg	<1500
Propamocarbe (CAS 24579-73-5)	µg/kg	<1500
Thiachlopride (CAS 111988-49-9)	µg/kg	<1500
Thiamethoxam (CAS 153719-23-4)	µg/kg	<1500
Liste pesticides phenoxy Oeko-TEX Standard 100 en LC-MS-MS		
(LCMSMS)		
2,4,5-T (CAS 93-76-5)	µg/kg	<1500
2,4-D (CAS 94-75-7)	µg/kg	<1500
Chlordécone (CAS 143-50-0)	µg/kg	<1500
Dichlorprop (CAS 120-36-2)	µg/kg	<1500

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur http://www.sgs.com/fr/terms_and_conditions/terms_and_conditions.aspx.
Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.
Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.
A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.
ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été être extrait(s).

Ce document annule et remplace le document de même numéro émis antérieurement. Celui-ci doit être détruit ou retourné au laboratoire.

Paramètres	Unités	Résultats
Liste pesticides phenoxy Oeko-TEX Standard 100 en LC-MS-MS		
(LCMSMS)		
Dinoseb (CAS 88-85-7)	µg/kg	<1500
MCPA (CAS 94-74-6)	µg/kg	<1500
MCPB (CAS 94-81-5)	µg/kg	<1500
Mecoprop MCPP (CAS 93-65-2)	µg/kg	<1500
Quintozone et pentachloroaniline		
(GCMSMS)		
Quintozone	mg/kg	<1,5
Pentachloroaniline	mg/kg	<1,5
Pesticides (glyphosate, AMPA)		
(LCMSMS)		
Glyphosate	mg/kg	<2,5
AMPA	mg/kg	<2,5
Furane CAS 110-00-9		
(HSGCMS)		
PCDD/PCDF (Dioxines & Furanes) + PCB Coplanaires (1)		
(GCMSHR)		
2.3.7.8-TetraCDD	ng/kg	<0,109
1.2.3.7.8-PentaCDD	ng/kg	<0,109
1.2.3.4.7.8-HexaCDD	ng/kg	<0,176
1.2.3.6.7.8-HexaCDD	ng/kg	<0,176
1.2.3.7.8.9-HexaCDD	ng/kg	<0,176
1.2.3.4.6.7.8-HeptaCDD	ng/kg	<1,09
OCDD	ng/kg	<2,22
2.3.7.8-TetraCDF	ng/kg	<0,222
1.2.3.7.8-PentaCDF	ng/kg	<0,109
2.3.4.7.8-PentaCDF	ng/kg	<0,109
1.2.3.4.7.8-HexaCDF	ng/kg	<0,176
1.2.3.6.7.8-HexaCDF	ng/kg	<0,176
1.2.3.7.8.9-HexaCDF	ng/kg	<0,176
2.3.4.6.7.8-HexaCDF	ng/kg	<0,176
1.2.3.4.6.7.8-HeptaCDF	ng/kg	<1,09
1.2.3.4.7.8.9-HeptaCDF	ng/kg	<1,09
OCDF	ng/kg	<2,22
PCB 77	ng/kg	<8,69
PCB 81	ng/kg	<4,44
PCB 105	ng/kg	<44,4
PCB 114	ng/kg	<8,69
PCB 118	ng/kg	<86,9
PCB 123	ng/kg	<8,69
PCB 126	ng/kg	<2,22

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/Portals/0/Terms-and-Conditions/Terms-and-Conditions.aspx>.
Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.
Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.
A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.
ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a/(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/est été extrait(s).

Ce document annule et remplace le document de même numéro émis antérieurement. Celui-ci doit être détruit ou retourné au laboratoire.

Paramètres	Unités	Résultats
PCDD/PCDF (Dioxines & Furanes) + PCB Coplanaires (1)		
(GCMSHR)		
PCB 156	ng/kg	<44,4
PCB 157	ng/kg	<8,69
PCB 167	ng/kg	<44,4
PCB 169	ng/kg	<2,22
PCB 189	ng/kg	<8,69
HAP		
(GCMS)		
Naphtalene	mg/kg	<0,1
Phenanthrene	mg/kg	<0,1
Anthracene	mg/kg	<0,1
Fluoranthene	mg/kg	<0,1
Pyrene	mg/kg	<0,1
Benzo(a)anthracene	mg/kg	<0,1
Chrysene	mg/kg	<0,1
Benzo(a)pyrene	mg/kg	<0,1
Benzo(e)pyrene	mg/kg	<0,1
Indeno1,2,3(c,d)pyrene	mg/kg	<0,1
Dibenzo(a,h)anthracene	mg/kg	<0,1
Benzo(g,h,i)perylene	mg/kg	<0,1
Somme 3 benzofluoranthènes (benzo(b)fluoranthene, benzo(j)fluoranthene, benzo(k)fluoranthene)	mg/kg	<0,1
Somme 4 HAP (phenanthrene, pyrene, anthracene, fluoranthene)	mg/kg	<0,2
5-Méthylchrysène	mg/kg	<0,1
Cyclopenta(c,d)pyrène	mg/kg	<0,1
Dibenzo(a,l)pyrène	mg/kg	<0,1
Dibenzo(a,i)pyrène	mg/kg	<0,1
Dibenzo(a,e)pyrène	mg/kg	<0,1
Dibenzo(a,h)pyrène	mg/kg	<0,1
Formaldéhyde	mg/kg	<2
(HPLCUV)		
Composés organostanniques - Entrée 20 de l'Annexe XVII du Règlement REACH (CE) No 1907/2006		
(GCMS)		
Triocylétain (TOT)	mg/kg	<0,1
Tributylétain (TBT)	mg/kg	<0,1
Tripropylétain (TPT)	mg/kg	<0,1
Triphénylétain (TPHT)	mg/kg	<0,1
Tricyclohexylétain (TCYT)	mg/kg	<0,1
Somme des composés organostanniques trisubstitués	mg/kg	<0,1
Diocylétain (DOT)	mg/kg	<0,1
Dibutylétain (DBT)	mg/kg	<0,1
Allergènes		

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur http://www.sgs.com/en/terms_and_conditions/terms_e_documents.htm.
Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.
Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.
À moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.
ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

Ce document annule et remplace le document de même numéro émis antérieurement. Celui-ci doit être détruit ou retourné au laboratoire.

Paramètres	Unités	Résultats
Allergènes		
(GCMS)		
Alpha isométhylionone (CAS 127-51-5)	µg/g	<1
Alcool amylicinnamique (CAS 101-85-9)	µg/g	<1
Amylcinnamaldéhyde (CAS 122-40-7)	µg/g	<1
Alcool anisique (CAS 105-13-5)	µg/g	<1
Alcool benzylique (CAS 100-51-6)	µg/g	<1
Benzoate de benzyle (CAS 120-51-4)	µg/g	<1
Cinnamate de benzyle (CAS 103-41-3)	µg/g	<1
Salicylate de benzyle (CAS 118-58-1)	µg/g	<1
Butylphenyl methylpropional (CAS 80-54-6)	µg/g	<1
Alcool cinnamique (CAS 104-54-1)	µg/g	<1
Aldéhyde cinnamique (CAS 104-55-2)	µg/g	<1
Citral (CAS 5392-40-5)	µg/g	<2
Citronellol (CAS 106-22-9)	µg/g	<1
Coumarine (CAS 91-64-5)	µg/g	<1
Estragol (CAS 140-67-0)	µg/g	<1
Eugénol (CAS 97-53-0)	µg/g	<1
Farnésol (CAS 4602-84-0)	µg/g	<2
Géranol (CAS 106-24-1)	µg/g	<1
Hexylcinnamaldéhyde (CAS 101-86-0)	µg/g	<1
Hydroxycitronellal (CAS 107-75-5)	µg/g	<1
Hydroxyisohexyl 3-cyclohexène carboxaldéhyde (CAS 31906-04-4)	µg/g	<1
Isoeugénol (CAS 97-54-1)	µg/g	<1
Limonène (CAS 5989-27-5)	µg/g	<1
Linalool (CAS 78-70-6)	µg/g	<1
Méthyl-2-nonynoate (CAS 111-80-8)	µg/g	<1
Méthyl 2-octynoate (CAS 111-12-6)	µg/g	<1
Méthyleugenol (CAS 93-15-2)	µg/g	<1
Phénylacétaldéhyde (CAS 122-78-1)	µg/g	<1
Extrait Evernia Furfuracea (CAS 90028-67-4)	µg/g	<2
Extrait Evernia Prunastri (CAS 90028-68-5)	µg/g	<2

Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur http://www.sgs.com/en/terms_and_conditions/terms_and_conditions.aspx.
Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.
Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.
À moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.
ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent à(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).

Ce document annule et remplace le document de même numéro émis antérieurement. Celui-ci doit être détruit ou retourné au laboratoire.

Les analyses ont été réalisées sur le simulant selon le protocole d'extraction indiqué sur le rapport de l'ANSES.

Poids de la couche : 32.4413g

Volume de simulant : 600 ml.

Les concentrations seuils indiquées ci-dessous sont celles indiquées dans l'Appui scientifique et technique de l'Anses - Demande n°2019-SA-0076 note révisée du 9 mars 2020, en considérant que la couche constitue la seule exposition aux couches pour les enfants de 13 à 18 mois.

Il n'a pas été détecté d'allergènes au-delà de nos limites de quantification.

Il n'a pas été détecté de composés organostanniques au-delà de nos limites de quantification.

Il n'a pas été détecté de pesticides au-delà de nos limites de quantification.

Il n'a pas été détecté de glyphosate, ni d'AMPA au-delà des limites de quantification.

Il n'a pas été détecté de formaldéhyde au-delà de notre limite de quantification, conformément à la concentration seuil indiquée dans l'Appui de l'Anses.

Il n'a pas été détecté d'HPA au-delà de nos limites de quantification. Certaines limites de quantification sont conformes aux concentrations seuils indiquées dans l'Appui de l'Anses.

Il n'a pas été détecté de dioxines au-delà des limites de quantification. Certaines limites de quantification sont conformes aux concentrations seuils indiquées dans l'Appui de l'Anses.

Résultats validés électroniquement par

Maimiti BONNEL

Responsable Prestation Client

Tel : 0676303692

Cette validation est une signature électronique, elle est réalisée conformément aux exigences du référentiel ISO 17025



Ce document est émis par la Société conformément à ses Conditions Générales de Service, disponibles sur demande ou accessibles sur http://www.sgs.com/terms_and_conditions.htm et, pour les documents sous format électronique, conformément aux termes et conditions régissant l'émission et l'utilisation de documents électroniques sur <http://www.sgs.com/en/terms-and-conditions/Terms-e-Documents.aspx>.
Nous attirons votre attention sur les clauses de limitation de la responsabilité, d'indemnisation, de juridiction et d'utilisation des marques (SGS et COFRAC) qui y sont définies. Tout détenteur de ce document est informé que son contenu reflète uniquement les faits tels qu'ils sont relevés par la société au moment de son intervention uniquement et le cas échéant dans la limite des instructions reçues par son client. La société n'est tenue responsable qu'envers son client. Ce document ne saurait exonérer toute partie à une transaction d'exercer pleinement tous ses droits et remplir ses obligations légales et contractuelles. Ce document ne peut pas être reproduit, excepté dans son intégralité, sans accord préalable écrit de la Société.
Toute modification non autorisée, altération ou falsification du contenu ou de la forme du présent document est illégale et les contrevenants sont passibles de toutes poursuites prévues par la loi.
A moins qu'il en soit disposé autrement, les résultats présentés dans ce document se rapportent seulement à l'(aux) échantillon(s) analysé(s). Cet (ces) échantillon(s) est (sont) conservé(s) 60 jours seulement (voire moins selon la nature de l'(des) échantillon(s)) ou plus de 60 jours selon demande spécifique du client.
ATTENTION : l'(les) échantillon(s) dont les résultats enregistrés ici se rapportent a(ont) été prélevé(s) et/ou fourni(s) par le client ou par un tiers agissant pour le compte du client. Les résultats ne constituent aucune garantie de la représentativité de tous les produits de l'échantillon et strictement liés à l'échantillon(s). La Société n'assume aucune responsabilité à l'égard de l'origine ou de la source à partir de laquelle l'échantillon(s) est/ont été extrait(s).